



Archives et Droits de l'Homme

Mai 2013 – Article 20

Déclaration universelle des droits de l'homme : Article 20.

- 1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.*
- 2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.*

En août 2011, la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme a organisé une conférence nationale sans crainte d'être harcelée par la police de l'ancien président tunisien Zine El Abidine Ben Ali. Selon *The Economist*, dans son édition du 13 août de la même année, les peuples berbères d'Afrique du Nord étaient «pour la première fois en mesure de former des associations communautaires». Trois associations d'archives organisaient également des réunions fin août, début septembre, aux États-Unis, au Royaume-Uni, et la Section des Associations professionnelles du Conseil international organisait un congrès mondial des associations professionnelles. De toute évidence, le droit de se réunir pacifiquement et de s'associer nous est cher à tous.

Le développement de l'Article 20 sur le droit de réunion est confusément lié au développement de l'Article 23 sur le droit de former des syndicats. En fin de compte, ces deux idées ont été mises dans deux articles distincts car, selon Johannes Morsinck dans son étude sur la rédaction de la Déclaration universelle, les rédacteurs ont "jugé le droit de se syndiquer comme suffisamment important pour lui donner une place dans la liste des droits de l'homme et de le classer avec les droits les plus abstraits sur les associations et le travail, droits qui sont mis en œuvre au niveau local et national". Mais le pur droit de s'associer a également été débattu; l'héritage sombre récent de la Seconde Guerre mondiale a conduit certains délégués à faire valoir que, comme le représentant de l'URSS a déclaré, toutes les organisations "de nature fasciste ou anti-démocratique" devraient être exemptées du droit de se réunir. En fin de compte, le mot «pacifique» a été inséré avant les mots "réunion et association", mais les organisations fascistes n'ont pas été expressément interdites. La dernière question était de savoir s'il y avait un droit de ne pas adhérer à une association, et cela a aussi été mélangé avec la question de savoir si une personne pouvait être contrainte d'appartenir à un syndicat. Le délégué de la Nouvelle-Zélande a élargi l'argument au sujet des syndicats, en disant qu'il était parfois nécessaire de demander à une personne d'appartenir à une association: « Un exemple est celui des associations professionnelles chargées de superviser la conduite de ceux qui poursuivent certaines progressions spécifiques. En Nouvelle-Zélande cela a été le cas avec les

associations du barreau ». On ne sait pas exactement ce que les délégués pensaient lorsqu'ils ont voté l'Article 20, deuxième alinéa, mais il a été adopté par un vote de 20 pour, 14 contre et 9 abstentions. (Johannes Morsink, *The Universal Declaration of Human Rights: Origins, Drafting and Intent*, pp. 65-69, 168-181.)

Il n'est pas surprenant que le droit d'association se trouve dans de nombreuses conventions internationales. En fait, le 9 juillet 1948, cinq mois avant que la Déclaration soit adoptée, la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail avait adopté une convention sur « la liberté syndicale et la protection du droit syndical », que les rédacteurs de la Déclaration devaient connaître. Ensuite, le droit a été incorporé dans des documents aussi variés que la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, qui dit que les réfugiés ont le même droit de se réunir que les ressortissants du pays dans lequel le réfugié habite, les Principes de base des Nations Unies sur l'utilisation de la force et des armes à feu par les responsables de l'application des lois qui affirme que la police ne doit pas interférer avec les réunions licites et pacifiques. Pour une liste des traités internationaux importants, des déclarations et des engagements qui prévoient des dispositions relatives à la protection de la liberté d'association et de réunion, voir

http://www.hrea.org/index.php?doc_id=406#instruments. Pour vérifier comment les différents pays gèrent ce droit, recherchez le mot « association » et vous obtiendrez près de 500 connexions dans l'Index universel des documents des droits de l'homme des Nations Unies:

<http://www.universalhumanrightsindex.org/hrsearch/search.do?accessType=search&bodies=allBodies®ionCountry=country&bodyTypeBody=body&lang=en&orderBy=relevance&booleanQuery=association&countries=allCountries&clusterCategory=category¤tPage=6>

Et les archives? Les documents des tribunaux, de la police, des parlements, des commissions et des moniteurs électoraux, des sociétés de médias, des organisations non gouvernementales, des groupes religieux, des associations professionnelles: ils se retrouvent tous dans les archives et tous contiennent des informations sur l'exercice pacifique (et moins pacifique) du droit de réunion et d'association. Et, bien sûr, les associations d'archives elles-mêmes devraient avoir leurs documents conservés dans un dépôt d'archives, montrant ainsi que la communauté archivistique s'associe et s'assemble, et protège ainsi les archives de notre exercice de ces droits.

Nouvelles du Groupe de Travail des Droits de l'Homme.

Cristina Bianchi, de l'Association des archivistes suisses, traduit en français les Nouvelles de la HRWG mensuelle. Les traductions peuvent être trouvées sur le site de l'ICA à <http://www.ica.org/3331/resources/archives-and-human-rights-resources.html> et sur le site de l'Association Suisse à <http://www.vsa-aas.org/fr/doku/archives-et-droits-de-lhomme/>. Un copieux applaudissement à Cristina pour avoir entrepris cette tâche !

La Section des associations professionnelles (SPA) et le Groupe de travail des droits de l'homme du Conseil international des archives sont à la recherche de bénévoles pour entreprendre un projet visant à élaborer un énoncé des responsabilités professionnelles des archivistes en ce qui concerne les droits humains. La déclaration qui doit être développée sera calquée sur le document de l'Organisation des Nations Unies, "Principes de base relatifs au rôle des avocats", <http://www2.ohchr.org/english/law/lawyers.htm>, et documenté par les

Principes des Nations unies contre l'impunité <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G05/109/01/PDF/G0510901.pdf?OpenElement>

Le groupe travaillera entièrement par communication électronique. Les personnes intéressées à se joindre au groupe sont invitées à contacter Henri Zuber, président de la SPA, via la page SPA sur le site de l'ICA, ou Trudy Peterson à trudy@trudypeterson.com.

Nouvelles internationales.

Dans un envoi au Réseau des historiens concernés, Antoon de Baets a écrit: « Le 21 juillet 2011, le Comité des droits de l'homme des Nations Unies a publié son *Observation générale n° 34* tant attendue (*Article 19: La liberté d'opinion et d'expression*). C'est le seul commentaire qui fait autorité dans le monde entier sur l'article 19 du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* depuis le dernier qui a été approuvé en 1966 ». Il attire une attention particulière sur le paragraphe 49, qui dit: « Les lois qui pénalisent l'expression d'opinions sur des faits historiques sont incompatibles avec les obligations que le Pacte impose aux États parties en ce qui concerne le respect de la liberté d'opinion et d'expression ». http://www.concernedhistorians.org/content_files/file/TO/251.pdf

Tribunaux Internationaux. Le Tribunal spécial pour le Liban (STL) a confirmé en août 2011 que le procès de quatre hommes accusés de l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafiq Hariri débutera en 2012. Le bureau du procureur de la STL a dit qu'il a « reçu du matériel remis en main propre par des agents du Hezbollah au Procureur général du Liban le 13 juillet », ce que le Hezbollah a nié rapidement, et le 23 août, dans un communiqué de presse, le procureur a déclaré qu'il "se réjouissait de recevoir les dossiers pertinents des autorités libanaises ». L'*International Justice Tribune* du 31 août a indiqué que l'acte d'accusation " reposait en grande partie sur les enregistrements de téléphonie mobile". <http://www.reuters.com/article/2011/08/03/us-lebanon-hariri-investigation-idUSTRE7724MZ20110803>; <http://www.stl-tsl.org/en/media/press-releases/23-08-2011-stl-rulings-on-connectivity-and-deferral-mark-new-chapter-in-the-otp-work>; <http://www.rnw.nl/international-justice/article/stl-hariri-supects-unlikely>

Holocauste. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux enfants sont devenus orphelins ou ont été séparés de leurs familles. Les agences humanitaires ont pris des photos de certains des enfants pour les aider à les réunir avec leurs proches survivants. Le Congrès juif mondial a obtenu des copies d'environ 1000 de ces photographies de différents endroits ; l'Office de secours et l'Agence de réhabilitation des Nations Unies en ont pris plus de 100 à Kloster Indersdorf, un centre pour enfants en Bavière. Actuellement, le Musée de l'Holocauste à Washington DC a mis ces photos en ligne, dans l'espoir « d'identifier ces enfants, rassembler des informations sur leurs expériences de guerre et d'après-guerre, et faciliter et renouveler des connexions parmi ces jeunes survivants, leurs familles et les autres personnes qui étaient impliqués dans leurs soins pendant et après la guerre ». <http://rememberme.ushmm.org/>; <http://www.wric.com/story/15221178/search-for-displaced-holocaust-kids-seen-in-photos>

Dossiers médicaux. *Science News* rapporte que des scientifiques danois utilisent des systèmes d'extraction de données pour obtenir des informations à partir des notes de cliniciens et les faire correspondre avec de l'information génétique et des protéines, permettant aux chercheurs de trouver des liens entre les problèmes de santé apparemment sans rapport, comme les migraines et la perte de cheveux, ou le glaucome et le dos voûté . Les chercheurs ont exploité

10 ans de notes des cliniciens, avec une moyenne de 25'000 mots par patient. « Plus de 800 paires de problèmes de santé sont apparus plus que deux fois que prévu par hasard », rapporte l'article.

http://www.sciencenews.org/view/generic/id/333885/title/Mining_electronic_records_yields_connections_between_diseases

Wikileaks. À la fin août 2011, WikiLeaks avait publié près de 134'000 télégrammes diplomatiques (toutes les communications précédentes avaient totalisé environ 20'000 télégrammes). Cette large publication comprenait des télégrammes qui identifiaient les personnes qui étaient sources d'information et qui avaient demandé que leurs identités soient protégées. http://www.nytimes.com/2011/08/30/us/30wikileaks.html?_r=1

Cassie Findlay, une archiviste australienne, a écrit un blog sur cette publication, en notant que Wikileaks demande "aux gens de signaler des histoires qu'ils découvrent eux-mêmes via Twitter en utilisant le hashtag #wfind". Elle a cherché le mot « archives », avec ce qu'elle décrit comme « des résultats fascinants mais aussi souvent très inquiétants ». Son blog se trouve sur <http://wlcetral.org/node/2203>. Merci à Maggie Shapley d'avoir transmis ce lien.

Vidéo sur les droits humains. L'organisation à but non lucratif allemand /e-politik.de/ e.V. a publié une vidéo d'animation sur les droits de l'homme sur *YouTube*, en version allemande, anglaise, espagnole et française "avec une version en arabe et une version avec des sous-titres chinois qui vont arriver". Tous les clips sont accessibles sur www.youtube.com/weareedeos et sous licence Creative Commons, qui permet de les utiliser, partager et intégrer. Pour plus d'informations sur le projet, voir http://edeos.org/en/project_wissenswert.html

Prix. Le Forum pour le droit international pénal et humanitaire a créé le Prix de la justice M.C. Bassiouni dans le but de reconnaître les services exceptionnels rendus à l'arbitrage, la poursuite, l'instruction, la documentation, la défense, l'analyse ou l'étude des principaux crimes internationaux. Voir <http://www.fichl.org/mc-bassiouni-justice-award/>

Irak/Etats-Unis. En Californie, l'atelier d'été organisé par la Hoover Institution comprenait plusieurs chercheurs utilisant les fonds de documents irakiens de l'institution, mentionnait le communiqué de presse de l'université de Stanford. "La collection de l'institution sur le parti Baas, qui est arrivée à Stanford en 2008, comprend près de 11 millions de pages numérisées et 108 fichiers vidéo. Les fonds de Hoover sur l'Irak se composent de 15 collections, dont la collection du parti Baas, qui est la plus grande. (Une autre grande collection comprend des enregistrements vidéo des 190 survivants des répressions du parti Baas)".

<http://news.stanford.edu/news/2011/august/iraq-hoover-archives-080111.html>

Russie/Suède. Le *Moscow Times* a rapporté que les archivistes du Service fédéral de sécurité de Russie ont publié un livre, *Les secrets de la diplomatie du Troisième Reich*, qui contient des "transcriptions des interrogatoires ou des protocoles d'environ deux douzaines de diplomates allemands emprisonnés". Deux déclarations ont été trouvées "comprenant environ sept pages" d'un officier allemand emprisonné après la Seconde Guerre mondiale, qui a partagé une cellule avec Raoul Wallenberg, le diplomate suédois connu pour avoir sauvé des dizaines de milliers de juifs hongrois. La publication de ces déclarations est une surprise puisque les autorités russes avaient précédemment nié leur existence.

<http://www.themoscowtimes.com/news/article/fsb-prints-new-wallenberg-information/441427.html>

Soudan/Etats-Unis. Un mémorandum récemment déclassifié des archives du Département d'Etat américain donne un aperçu de la décision du gouvernement américain de caractériser le conflit au Darfour de «génocide», annonce un article du *The Atlantic*.

<http://www.theatlantic.com/international/print/2011/08/inside-colin-powells-decision-to-declare-genocide-in-darfur/243560/>

Le président américain Barack Obama a publié un « répertoire d'étude présidentielle sur les atrocités de masse », qui commande une étude inter-agences, ayant comme tâche d'examiner les « protocoles pour la déclassification de sécurité et/ou le partage de renseignements lorsque cela est nécessaire pour galvaniser les acteurs régionaux, les alliés, ou les autorités compétentes pour répondre à une atrocité ou à un génocide ».

<http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2011/08/04/presidential-study-directive-suspension-entry-immigrants-and-nonimmigran?tr=y&auid=9362616>

Nouvelles nationales.

Brésil. Le ministre de la Justice du Brésil a autorisé, à fin juillet 2011, un accès complet aux documents conservés par les Archives nationales pour les membres du Comité des familles des morts et des disparitions politiques, afin de localiser l'information pour soutenir la création d'une Commission de la vérité, un projet en train d'être approuvé par le Congrès brésilien. <http://veja.abril.com.br/noticia/brasil/governo-libera-arquivos-para-caca-a-torturadores> et http://www.vermelho.org.br/noticia.php?id_secao=1&id_noticia=159450.

L'ordre était nécessaire parce que, selon la législation actuelle, seules les personnes qui peuvent prouver qu'elles sont proches du disparu (conjoint, ascendant ou descendant) ou qui disposent d'un avocat à cet effet sont autorisées à avoir accès à certains documents de la période du régime militaire. Merci à Silvia Ninita Moura Estevao pour ces informations.

Burundi. Le président du Burundi a annoncé à fin juillet 2011 qu'une commission de vérité serait établie au début 2012, a annoncé *l'Agence France Presse*. Il a également déclaré qu'un tribunal spécial sera créé une fois que la commission de vérité aura terminé ses travaux. Les archives de la précédente commission de vérité du Burundi sont conservées aux archives des Nations Unies à New York.

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5gpzDMrMKf-wu2ssHaFktemmMGVPQ?docId=CNG.b8ddcd45fb4de7570a444013d5b8e3ad.311>

Canada. Les Archives de l'Église Unie du Canada ont annoncé que leur nouveau site internet comprenait des "images d'archives numérisées et des documents des missions de l'Église Unie du Canada chez les communautés des Premières nations en Colombie-Britannique".

<http://www.upanddownthecoast.ca>

Egypte. L'ancien ministre égyptien de l'intérieur "a nié toute connaissance que des instructions avaient été données pour détruire certains documents de la sécurité d'Etat", selon *Ahram Online*, tandis que son homologue, l'ancien chef de la sécurité d'Etat "a également nié avoir demandé oralement la destruction des dossiers secrets, disant qu'il avait seulement publié un périodique exigeant cela". Durant les manifestations en Egypte, les bâtiments de la sécurité d'Etat ont été incendiés, et les fonctionnaires ont été accusés d'avoir mis le feu et d'avoir décheté les documents pour effacer les informations.

<http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/64/17873/Egypt/Politics-/Exminister-of-interior-denies-knowledge-of-instruc.aspx>

Fidji. Plus de 15'000 heures de films et de vidéos et des milliers de photos de Fidji ont été transférés aux Archives nationales depuis le Département de l'information en raison de la nouvelle loi « Public Records Amendment Act ». Selon *Fiji Times Online*, les archives, datant de la Seconde Guerre mondiale à nos jours, documentent "les différentes étapes de l'évolution que la nation naissante de Fidji a suivies en faisant la transition d'une colonie à l'indépendance". Les Archives nationales prévoient de numériser tous les documents.

<http://www.fjitimes.com/story.aspx?id=176887>

Ghana. Le directeur par intérim des Archives et documents publics de l'administration a déclaré à un atelier organisé par le Centre de défense des droits de l'homme, qu'environ 95 pour cent des archives nationales sont sur support papier et n'ont pas de copies en cas d'incendie, a signalé la *Ghana News Agency*. Il a ajouté que "les mauvaises pratiques d'archivage" se traduisent par "l'incapacité de récupérer les informations avec rapidité, les recherches s'étendant parfois à des heures et même à des jours". Une loi sur l'information est actuellement présentée au parlement du Ghana, mais la mauvaise gestion des archives entraverait la mise en œuvre réussie du projet de loi, si elle passe.

<http://www.ghananewsagency.org/details/Social/About-95-per-cent-of-national-records-in-paper-form-/?ci=4&ai=32977>

Guatemala. Un tribunal guatémaltèque a condamné quatre anciens membres de l'armée à plus de 6'000 ans de prison pour le massacre de 200 personnes dans le village de Dos Erres en 1982. Dans son commentaire sur l'affaire, le Bureau de Washington sur l'Amérique latine a déclaré: « Malgré la déclassification récente de plus de 11'000 documents provenant des archives militaires entre 1960 et 1996, il y a un manque troublant de documents publiés de 1980 à 1984, les pires années de la guerre civile. Les critères pour le maintien de 55 autres documents classifiés sont vagues. Ainsi, certains documents relatifs à des cas portant sur des violations des droits de l'homme pourraient rester inaccessibles au public. Le gouvernement guatémaltèque devrait donner accès aux documents militaires qui sont demandés par les victimes ».

http://www.wola.org/commentary/guatemalan_soldiers_sentenced_to_6060_years_for_1982_massacre_a_step_toward_justice

Inde. *Express India* a rapporté que trois rumaals de documents (chaque rumaal détient 4'000 à 5'000 documents), dont deux avec "les communications émanant des administrateurs de l'époque Peshwa sur les registres fonciers de Pune Pargana et un sur la hiérarchie des castes d'un ensemble de villages", ont disparu depuis deux ans. Un membre du personnel a déclaré à la presse que seul un gardien s'occupe des deux étages de documents, et "qu'environ 20 pour cent des documents sont sur point de se détruire sans soins appropriés."

<http://www.expressindia.com/latest-news/peshwa-era-land-caste-records-missing-for-2-yrs/826347/>

Japon. Les professeurs et les étudiants de l'Université Métropolitaine de Tokyo et l'école d'Hiroshima Jogakuin Senior High School ont lancé des sites nommés "Nagasaki Archive" et "Hiroshima Archive". Le site Hiroshima comprend "150 dossiers photos de la collection du Musée de la Paix de Hiroshima et d'autres sources, ainsi que des portraits de quelque 100 survivants de la bombe atomique, leurs histoires du bombardement, des vidéos d'entrevues avec des survivants de la bombe", et une carte satellite 3-D montrant les emplacements des

bâtiments détruits, rapporte le *Mainichi Daily News*. <http://mapping.jp/hiroshima/>;
<http://nagasaki.mapping.jp/>;
<http://mdn.mainichi.jp/mdnnews/news/20110804p2a00m0na015000c.html>

Libye. Comme les rebelles en Libye approchaient Tripoli, le magazine *Commentary* a exhorté l'administration Obama à « prendre des mesures pour aider le gouvernement libyen de transition à protéger, préserver, et si possible publier les documents provenant des archives de Kadhafi ». Quand les rebelles se sont emparés du camp de Bab al-Aziziya de Kadhafi, le *New York Times* a rapporté que les rebelles "prenaient des documents et d'autres éléments", qu'un homme avait "une liasse de papiers mentionnés comme étant les dossiers médicaux des membres de la famille Kadhafi". Une des découvertes les plus étranges est celle que les rebelles ont faite en trouvant un album rempli de photos de l'ex-secrétaire d'Etat américaine Condoleezza Rice. <http://www.commentarymagazine.com/2011/08/21/preserve-libyan-archives/>; <http://www.nytimes.com/2011/08/24/world/africa/24compound.html>;
http://www.huffingtonpost.com/2011/08/25/gaddafi-condoleezza-rice-album- n_936385.html

Malawi. Le principal parti d'opposition en Zambie a déposé une plainte contre le président Rupiah Banda, alléguant que son père n'était pas un citoyen zambien, mais originaire du Malawi et que donc Banda ne pouvait pas se présenter à la réélection. Le président, sa famille, et « un chef du Malawi, y compris des chefs locaux » contestent ce fait, rapporte *AllAfrica news*. L'absence de registres d'enregistrement des naissances complique le problème.
<http://allafrica.com/stories/201108041353.html>

Nigeria. Une délégation de l'Institut de statistique de l'UNESCO a déclaré au ministre de l'éducation du Nigéria que la nation n'avait pas de documents et de données fiables, en particulier dans les domaines de l'éducation et des Objectifs du Millénaire pour le développement. La *Nation* a écrit dans son éditorial, « Là où il n'existe pas de données, il n'y a pas d'économie et là où il n'y a pas de documents et d'archives, il n'y a pas de nation ». Le journal a ajouté: « En 50 ans, nous n'avons jamais eu de recensement précis, les gens meurent tous les jours au Nigeria et ils sont littéralement mis en terre non enregistrés. Des milliers d'enfants naissent tous les jours sans être inscrits. Personne au Nigeria ne peut dire avec certitude combien de policiers, de soldats ou de fonctionnaires il y a aujourd'hui en service ».
<http://www.thenationonlineng.net/2011/index.php/editorial/14224-data-disaster.html>

Norvège. Dans le sillage des attentats à Oslo, le 22 juillet 2011, de nombreuses personnes ont laissé des fleurs, des cartes et d'autres hommages devant la cathédrale d'Oslo. Les Archives nationales de Norvège préservent une sélection de ces documents pour veiller à ce que, en plus des documents officiels sur l'attentat, les Archives conservent "la voix du peuple", comme l'a cité le porte-parole de ville d'Oslo. <http://www.euronews.net/2011/08/03/people-s-memories-of-norway-victims-go-to-national-archive/>

Pérou. La loi du Pérou pour la protection des données personnelles (*Ley de Protección de Datos Personales, Ley n ° 29733*) a passé au Congrès le 7 juin 2011, et a été signé par le président le 2 juillet. Le blog *Hutton Privacy and Information Security Law*, qui a affiché la loi en espagnol et en anglais, constate que cette nouvelle loi est conforme à une tendance récente en Amérique latine, où l'Uruguay, le Mexique et la Colombie ont également adopté des lois sur la vie privée.
<http://www.huntonprivacyblog.com/uploads/file/Ley%2029733.pdf> , et
<http://www.huntonprivacyblog.com/uploads/file/Peru%20Data%20Protection%20Law%20July%2028%20EN%202.pdf>

Rwanda. Le Centre Iriba pour le Patrimoine Multimédia a été mis en place à Kigali dans le but de recueillir des films, des photographies et des enregistrements audio sur le Rwanda, depuis le début de la domination coloniale en Afrique de l'Est jusqu'à l'heure actuelle. Les matériaux seront collectés dans les archives d'Europe et d'Afrique, et la cinéaste Anne Aghion a fait don de 350 heures de film, qu'elle a tournées au Rwanda au cours de la décennie après le génocide. Le Centre prévoit également d'envoyer des programmes de cinémas mobiles dans les communautés rurales.

<http://www.movingimagearchivenews.org/the-audio-visual-record-of-a-brutalized-nation/>

Sierra Leone. Le Fonds des Nations Unies pour la population a installé du matériel informatique et des logiciels de base de données dans l'ensemble des 19 gouvernements locaux et les forment aux systèmes de gestion des données. Selon le représentant du Fonds pour le pays, les « lacunes dans les données sont exacerbées par la destruction des bases de données, des statistiques, des installations, de l'équipement, du matériel, de la mémoire institutionnelle et du personnel » ; ce projet permettra d'améliorer l'existence et la qualité des données disponibles pour la planification et le suivi du développement.

<http://allafrica.com/stories/201108041313.html>

Sri Lanka. La *International Justice Tribune* a publié un numéro spécial sur le Sri Lanka. Parmi les éléments du rapport, une femme a déclaré aux journalistes que les anciens tamouls Tigres sont tenus de signer un "papier de bonne conduite" chaque mois, apparemment classé par la police ; la commission de vérité affirme qu'elle a interviewé 5000 personnes pour son prochain rapport; un rapport britannique de Channel 4 sur la violence des derniers mois de la guerre civile en 2009 a attiré une réponse du gouvernement disant que le film utilisé a été trafiqué et que le texte est un tissu de « mensonges délibérés ».

<http://sites.rnw.nl/pdf/ijt/ijt-sri-lanka-special.pdf>

Soudan. Un projet d'imagerie satellitaire surveillant des parties du Soudan a publié un rapport disant que les images montrent au moins huit fosses communes dans les monts Nuba, selon le *New York Times*. On ne sait pas quelles archives vont préserver ces images.

http://www.nytimes.com/2011/08/24/world/africa/24sudan.html?_r=1

Turquie. Dû à une tragique erreur, une entreprise de livraison a livré 15 boîtes de documents historiques concernant les Turcs meskhètes, qui devaient être transmises aux Archives d'Etat par le ministère des Travaux publics et de la Direction de la ville d'Iğdır, à l'unité de déchets de papier des Archives où les documents ont été détruits, a rapporté l'agence *Cihan news*. Les archives comprenaient des certificats fonciers de propriété, des documents fiscaux et des documents d'identification des Turcs meskhètes (Turcs d'Anatolie qui ont déménagé en Géorgie durant l'Empire ottoman) qui ont quitté l'Union soviétique pour s'installer en Turquie dans les années 1920 et 1930. <http://www.worldbulletin.net/?aType=haber&ArticleID=77551>

Royaume-Uni. Le scandale des écoutes téléphoniques de *News International* continuant à se dérouler, une société indienne du nom de HCL Technologies a dit au Home Affairs Select Committee que, par neuf fois, on lui a demandé d'aider *News International* à supprimer des emails, incluant le fait "d'élaguer les archives historiques des courriels " et « de tronquer une certaine base de données », a rapporté *Information Age*. <http://www.information-age.com/channels/it-services/news/1644818/hcl-reveals-news-international-email-deletions.thtml>

Etats-Unis.

Bandes vidéo de torture. Un juge de la Cour de district américaine a refusé de traiter la Central Intelligence Agency avec mépris pour avoir détruit 92 cassettes vidéo montrant la torture de deux prisonniers en détention américaine en dehors des États-Unis. En revanche, le juge a ordonné à la CIA de payer les frais juridiques de l'American Civil Liberties Union, qui a dénoncé le cas, et a demandé à la CIA de publier sa politique de destruction de documents à venir pour éviter que ce type de destruction ne se reproduise. La décision signifie que les agents de la CIA qui ont détruit ou ordonné la destruction des bandes ne seront pas tenus responsables devant les tribunaux.

http://www.abajournal.com/news/article/judge_refuses_to_hold_cia_in_contempt_for_destroying_interrogation_videotap/

<http://www.aclu.org/blog/national-security/court-sanctions-cia-pay-fees-over-torture-tapes>

Confidentialité 1. En 2006, des sociologues de l'Université de Harvard ont téléchargé 1700 profils Facebook de la classe de 2009 de l'Université Harvard, dans le but de les utiliser comme un jeu de données pour l'étude des relations sociales. En 2008, l'équipe de Harvard a commencé "à rendre publique une partie de ses archives", a rapporté *The Chronicle of Higher Education*, après ce qui s'est avéré être une expurgation inefficace pour protéger l'identité des élèves. Actuellement, les données ont été mises hors ligne et les chefs de projet ont été "réprimandés par certains professeurs pour avoir téléchargé les profils sans que les étudiants en aient pris connaissance et pour avoir omis de protéger leur vie privée".

<http://chronicle.com/article/Harvards-Privacy-Meltdown/128166/>

Confidentialité 2. Il y a plus d'une dizaine d'années dans le comté d'Alameda, en Californie, le département du shérif est passé à un système d'information automatisé des prisons et a jeté l'ensemble de ses clichés anthropométriques (photographies faites des détenus lors de leur arrivée en détention). D'une façon ou d'une autre, un vendeur au marché aux puces a obtenu quelques photos ; elles ont été rachetées par une femme qui, avec un ami, vend maintenant des « copies numériquement retouchées des clichés anthropométriques », comme gravures, affiches et couvertures de cahier, et prévoit de les imprimer sur des sacs, le tout sans noms attachés et identifiées comme provenant de la police de Cleveland, dans l'Ohio, et non de la source de Californie. Interrogé par le *New York Times* pour commenter les conséquences de cette utilisation des photographies au niveau de la vie privée, un professeur de droit a dit: « Nous pensons que, 'Wow, c'est dans le domaine public', mais en réalité, si ce n'est pas dans un fichier quelque part que vous pouvez trouver sur Google, il reste privé jusqu'à ce que nous en ayons besoin ». http://www.nytimes.com/2011/08/28/us/28mug.html?_r=1

Californie. Exemple de l'importance des documents personnels liés aux problèmes de droits de l'homme, les archives de l'Université de Stanford ont acquis les papiers personnels de Philip Zimbardo, un professeur de psychologie qui a dirigé la célèbre Expérience de la prison de Stanford en 1971. Dans cette expérience, des étudiants ont été choisis pour jouer les prisonniers et vivre dans une fausse prison dans le sous-sol du bâtiment de psychologie de Stanford, tandis que d'autres étudiants jouaient les gardes. L'expérience, qui a été filmée, a été brusquement arrêtée lorsque les "gardiens" ont commencé à abuser les "prisonniers". Des extraits de l'expérience ont été rendus publics par le passé. Tous les documents de l'enseignant seront mis à disposition maintenant, a déclaré le *Stanford Daily*.

<http://www.stanforddaily.com/2011/08/04/zimbardo-gifts-papers-to-university-archives/>

Kentucky. Douze ans d'archives du bureau du shérif du comté de Johnson sont manquantes, a rapporté la chaîne de nouvelles *WSAZ.com*. Les archives manquantes sont les dossiers du personnel, les photos de scènes de crime, les dossiers d'accidents et les dossiers de poursuites judiciaires, qui affectent l'accusation et l'utilisation de fichiers de police par des particuliers, comme les victimes d'accidents qui utilisent des photos de collisions pour déposer des réclamations à l'assurance. Un ancien shérif adjoint a dit au journaliste de la télévision qu'avec la disparition des dossiers du personnel, il estime que "mon crédit, ma famille sont en danger", et que lui et d'autres anciens employés seront "des cibles de choix pour les voleurs d'identité".

http://www.wsaz.com/home/headlines/WSAZ_Investigates_12_Years_of_Missing_Sheriffs_Records_128206803.html

La bibliothèque Robert W. Woodruff du Centre universitaire d'Atlanta a ouvert les Archives du Projet d'éducation des électeurs (VEP). Organisation des droits civiques basée à Atlanta créée en 1962, le VEP a distribué des subventions pour l'inscription des électeurs et les projets d'éducation dans tout le Sud pendant les mouvements de droits civiques, des programmes de financement administrés par le Comité de coordination non-violent d'étudiants, la Southern Christian Leadership Conference et le Mississippi Freedom Democratic Party, entre autres. En outre, le VEP a mené des recherches approfondies sur les élections du Sud, les habitudes de vote, et les minorités élues. Les dossiers de la VEP comprennent plus de 300 pieds linéaires de documents. L'instrument de recherche se trouve sur <http://findingaid.auctr.edu/vep/search>.

Le American Folklife Center de la Bibliothèque du Congrès et le National Museum of African American History and Culture du Smithsonian Institution ont lancé le Projet de l'Histoire du droit civil à www.loc.gov/folklife/civilrights/. Le portail présente les résultats d'un inventaire national des entrevues d'histoire orale avec les participants des mouvements des droits civiques. Le communiqué de presse se trouve sur <http://www.loc.gov/today/pr/2011/11-150.html>

Une organisation appelée *Vietnamese American Community Ambassadors*, constituée d'anciens élèves de l'Université de Californie à Irvine et des membres de la communauté d'Irvine, financent un projet de trois ans d'histoire orale vietnamienne américaine afin de documenter les expériences des Vietnamiens Américains en Californie du Sud, a rapporté l'*Orange County Register*. Les histoires orales réalisées et complétées seront données aux Archives d'Asie du Sud-est de la bibliothèque universitaire.

<http://www.ocregister.com/articles/says-310413-stories-vietnamese.html>

Publications.

A l'occasion du 50e anniversaire de la construction du mur de Berlin le 13 août 1961, le Cold War International History Project du U.S. Woodrow Wilson International Center for Scholars, a publié un rapport spécial, *Les victimes du Mur de Berlin, 1961-1989*, par Han-Herman Hertle et Maria Nooke, basé sur un vaste projet de recherche qui vise à documenter la vie et la mort de ces personnes. Pour télécharger le rapport, visitez :

http://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/2011_08_10_edited_formatted_Hertle_Nooke_Victims_Berlin_Wall_final.pdf

Le Bulletin *Cold War International History Project* diffuse de nouvelles découvertes et des recherches sur l'histoire de la guerre froide, en soulignant l'existence du matériel récemment

publié dans les archives de l'ancien « bloc communiste ». Parcourez les numéros déjà parus sur le site CWIHP (wilsoncenter.org/cwihp) ou contactez coldwar@wilsoncenter.org pour demander des exemplaires imprimés gratuits.

Appels à contribution, bourses.

Le Arbeitskreis Historische Friedensforschung annonce sa prochaine réunion annuelle, du 25-27 octobre 2012, à Munich, en Allemagne, sur le thème «L'émergence de l'intervention humanitaire. Concepts et pratiques dans les XIXe et XXe siècles. Les personnes "intéressées à participer à la conférence doivent faire parvenir un résumé de plus que les 500 mots et un bref CV à Fabian Klose"Fabian.Klose@lrz.uni-muenchen.de d'ici au 30 septembre, 2011.

L'infrastructure européenne de recherche sur l'Holocauste sollicite des candidatures pour son programme de bourses pour 2012. Les bourses EHRI visent à soutenir et à stimuler les recherches sur l'Holocauste en facilitant l'accès international aux archives et aux collections clés liées à l'Holocauste. Les demandes doivent être faites avant le 30 septembre 2011; pour plus d'information contactez Giles Bennett bennett@ifz-muenchen.de, et visitez www.ehri-project.eu/fellowships.

L'Institut Hooks Benjamin L. pour le changement social de l'Université de Memphis, Etats-Unis, cherche des contributions pour sa conférence annuelle d'avril 18-20, 2012, portant sur « Vers une union plus parfaite: droits civiques, droits de l'homme, et une nouvelle ère de responsabilité sociale ». La conférence explorera l'activisme pour les droits civiques de Benjamin L. Hooks; elle examinera l'état actuel de l'activisme pour les droits civiques et sa pertinence dans l'Amérique d'aujourd'hui, et analysera le rôle du mouvement des droits civiques dans l'élaboration et la définition des enjeux qui sont abordés par les mouvements internationaux de défense des droits humains (y compris la traite des personnes et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies dans la lutte contre la discrimination raciale et sexuelle). La date limite pour la soumission des résumés de 200-250 mots et un CV, est le 1er novembre 2011; envoyez les soumissions par email à Daphene R. McFerren, drmcfrn@memphis.edu.

* * * * *

Vous trouverez la version anglaise originale sous :

<http://new.ica.org/4535/ressources/ressources-relatives-aux-archives-et-droits-de-lhomme.html> ainsi que sur le site de l'UNESCO. Pour souscrire au bulletin en version anglaise, veuillez remplir le formulaire à l'adresse : <http://www.unesco.org/archives/hrgnews/managesub.php>.

Si vous avez des nouvelles à partager, envoyez-les directement à :
trudy@trudypeterson.com ou j.boel@UNESCO.org

(Article basé sur les nouvelles du Groupe de travail des Droits Humains du Conseil International des Archives rédigées par la présidente Trudy Huskamp Peterson, traduites de l'anglais par Cristina Bianchi.)